MARCHE D'OTTAWA.

Jeudi, 9 septembre

VIANDE—Mouton par livre, 7c. à 9c.; Lard, par 100 livres, $7.00 à $7.50; Bœuf, par 100 livres pesant, $5.50 à $6.00; veau, de 4 à 5c. la livre.

VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 30c. à 35c; poulets, par couple, 20c. à 25c.; dindons, la pièce, 75c. à $1.00c; oies, 50 à 00c; canards, par couple, 40c. à 50c.

LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 16c. à 18c.; beurre frais, par livre. 20c. à 22c.; beurre, salé par livre, 15c. à 16c.; fromage, par livre, 12c. à 14c.; œufs, par douzaine, 12c. à 13c.

LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 35c. à 40c.; navets, par minot, 30 c.; carottes, par minot, 30c. panais, par minot, 40c; oignons, par minot, $1.35 à $1 50.

GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 50c.; avoine, par minot, 30c. à 32c.; maïs, par minot 60 à 65c.; pois, par minot, 63 à 65c.; fèves, par minot, 90c. à $1; orge, par minot, 50c. à 55c.; blé d'automne, par minot, $1.15; blé du printemps, par minot, $1.10 à $1.15.

FARINE—Extra double, par brl. $.650 à $6.75; extra, par brl, $6.50; No. 1, par brl, $6.25; gruau, par brl, $4.50; farine de blé-d'inde, par brl. $3; blé broyé, par brl. $6.50; provende, quintal, $1 à $1.10; bran, par 100 lbs. 70c.

DIVERS—Miel, par livre, 12 à 13c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c; suif, 5c. à 7c; laine filée, 50 par lb; bas de laine, par paire, 20c à 30c.; foin, par tonne, $5 à $8.00; paille, par tonne $5.00 à $5.50;

Peaux, par 100 lbs. $8.25 à $8.75; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de 80c. à 90c.; chacune.

Bois, de $3.00 à $3.50 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York 8

Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 1.00 à 1.02
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 50 cts.
Seigle nominal et sans changement, à 90½c.
Avoine, tranquille et ferme, 27c.
Suif, tranquille et ferme, 6¼ à 00.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 7.25.
Saindoux, 7.15.

Chicago, 8

Farine tranquille et nominale, reçu 0,000 brls.
Blé, 0.83½.
Blé-d'Inde, 37⅞ pour août.
Avoine, 26¾
Lard haussé à $16.30.
Saindoux 8.05.

Milwaukee, 8

Blé, No 1, 0.89 11/12

Londres, 8

Consolidés, 97 15/16 sur compte, 4½s 112⅞, 5s 106, Erié, 38⅛, do Préf. 00. Ill. Cent. 109.

Liverpool, 8

Coton actif et plus ferme, Uplands, 6 13/16, Orléans 6 15/16.

	s.	d.		s.	d.
Fleur	10	0	à	12	0
Blé du Printemps	8	6	à	9	04
Rouge d'Hiver	10	00	à	10	4
Blanc d'Hiver	9	6	à	9	8
Treffle	9	9	à	10	5
Blé d'Inde	5	0	à	0	0
Orge	5	3	à	0	0
Avoine	6	2	à	90	0
Pois	7	2	à	00	0
Saindoux	39	3	à	00	0
Lard	62	0	à	00	0
Suif	35	6	à	00	0
Bœuf	57	0	à	00	00
Fromage	57	0	à	00	0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 8

FARINE.—Supérieure extrà 5 20 à 5 25
Extrà superfine 5 15 à 5 20
De goût 5 60 à 5 65
Extrà du printemps 5 25 à 5 30
Superfine 4 75 à 4 90
Farine forte de boulangers. 5 80 à 6 40
Fine 4 25 à 4 40
Moyenne 4 00 à 4 10
Recoupes 3 70 à 0 00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres 2 60 à 2 70
Farine en sac de la Cité (livrée) 3 05 à 3 10
Farine d'avoine 4 30 à 4 45
Farine de blé-d'inde, $2.70 à $2.75.
BLÉ—Blé canadien du printemps $1.10 à 0.00.
BLÉ-D'INDE—49c. à 50c.
AVOINE 33 à 34c. par 32 livres,
ORGE—55 à 65c.
POIS—91 à 92 par 66 lbs
SEIGLE, 72 à 73c.
Lard, $17 00 à $17.50.
Saindoux, 9½ à 10.
Jambons, 10 à 12c.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 14 *août* 1880.

AVIS est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 36 Vict., chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 15 OCTOBRE prochain, à 10½ heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR.

Bloc A,	1er	rang,	limite n° 4,	39 milles carrés.	
"	"	"	5,	61½	" "
"	"	"	6,	38¾	" "
"	"	"	7,	16¾	" "
"	"	"	8,	19¾	" "
"	"	"	9,	34¾	" "
"	"	"	10,	55	" "
"	"	"	11,	55	" "
"	"	"	12,	55	" "
"	2e	"	1,	40½	" "
"	"	"	2,	52½	" "
"	"	"	3,	55	" "
"	"	"	4,	51	" "
"	"	"	5,	50	" "
"	"	"	6,	50	" "
"	"	"	7,	50	" "
"	"	"	8,	50	" "
"	"	"	9,	50	" "
"	"	"	10,	50	" "
"	"	"	11,	50	" "
"	"	"	12,	50	" "
"	3e	"	1,	50	" "
"	"	"	2,	50	" "
"	"	"	3,	50	" "
"	"	"	4,	50	" "
"	"	"	5,	50	" "
"	"	"	6,	50	" "
"	"	"	7,	50	" "
"	"	"	8,	50	" "
"	"	"	9,	50	" "
"	"	"	10,	50	" "
"	"	"	11,	50	" "
"	"	"	12,	50	" "
Limite Canton Litchfield				4	" "

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite Rivière Rouge Sud A,				18 milles carrés.	
"	"	"	"	B, 40	" "
"	"	"	"	C, 50	" "
"	"	"	"	D, 42	" "
"	"	"	"	E, 36	" "
"	"	"	"	F, 50	" "
"	"	"	"	G, 50	" "
"	"	"	"	H, 38½	" "
"	"	"	"	I, 34	" "

AGENCE DE MONTMAGNY.

Limite n°		56,	Rivière Noire,	20 milles car.	
"	"	58,	"	"	18½ "
"	"	1,	"	"	49 "
"	"	2,	"	"	46 "
"	"	H,	"	"	8½ "
"	"	A.F.G,	"	"	38½ "
"	"	60,	"	"	25 "
"	"	3,	Riv. St. Jean,		25 "
"	"	4,	"	"	25 "
"	"	61,	"	"	25 "
"	"	62,	"	"	25¾ "
"	"	65,	"	"	20 "
"	"	67,	"	"	20 "
"	"	69,	"	"	17½ "
"	"	70,	"	"	16 "
"	"	71,	"	"	14 "
"	canton Ashburnton et Montminy,				16 "

AGENCE DE GRANVILLE.

Limite canton Painchaud,				15 m. c.
" Lac Témiscouata n° 1,		Est,	1er rng.	36 "
" "	"	2,	" "	22½ "
" "	"	3,	" "	36½ "
" "	"	4,	" "	48 "
" "	"	5,	" "	40 "
" "	"	6,	" "	36 "
Limite canton Cabano,				16 "
"	"	Packington	Nord-Est,	38½ "
"	"	"	Sud-Ouest,	31½ "
"	"	Robinson	Nord-Est,	38 "
"	"	"	Sud-Ouest,	25 "
"	"	Botsford	Nord-Est,	38 "
"	"	"	Sud-Ouest,	33 "

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Lac Témiscouata,			n° 1,	2e rang,	54 m. c.
"	"	"	2,	"	45 "
"	"	"	3,	"	45 "
"	"	"	4,	"	40½ "
"	"	"	5,	"	10 "
"	canton Milnikek Nord,				20 "
"	"	"	Sud,		20 "
"	rivière Jean Lévesque,		Nord,		4½ "
"	"	"	"	Sud,	4 "
"	canton Ouimet,				64 "
"	arrière rivière Métis,				51 "
"	canton Massé,		n° 1,	Ouest,	30 "
"	"	Duquesnes,	2,	Sud,	7 "
"	rivière Touladie,		1,	Nord,	20 "
"	"	"	1,	Sud,	19½ "
"	Kedzouick,		Ouest,		10 "
"	"		Est,		10 "
"	Causanpscul,		Nord,		10 "
"	"		Sud,		10 "

AGENCE DE BONAVENTURE.

Limite rivière Nouvelle,	Ouest,		10 m. c.
"	"	Est,	10 "
"	Township Ristigouche,		8½ "

AGENCE DU SAGUENAY.

Limite canton Iberville,	34½	m. c.
" fleuve Saint-Laurent, Ouest,	30	"
" " " Est,	30	"
" Rivière Laval, Sud,	25	"
" arrière Sault au Cochon, n°s 1, Est,	47	"
" " " " 2, "	40½	"
" " " " 1, Ost.,	17	"
" " " " 2, "	20	"

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir:

Agence de l'Ottawa Supérieur, de $50 à $100
" " Inférieur, de 25 à 50
" du Saguenay et de Bonaventure, de 8 à 15
" de Montmagny, Granville et de Rimouski, de 8 à 25

et elles seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,
Assist. Commissaire
des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

Compagnie Française du Câble

La Compagnie Française du Télégraphe de Paris à New-York, a l'honneur d'informer le public que son système de câbles entre Grande-Lorraine (Cap-Breton), la France et l'Angleterre étant terminé, une station intermédiaire à Saint-Pierre, ainsi que leur ligne par terre entre Grande-Lorraine et Sydney, C. B., reliant directement leur câble aux lignes du littoral canadien, elle est prête à recevoir des dépêches pour Saint-Pierre, Terreneuve, la Grande-Bretagne, la France et les pays plus à l'Est.

Le tarif de la compagnie entre tous les points du Canada et du Royaume-Uni et de la France est de CINQUANTE CENTINS par mot et entre tous les points du Canada et Saint-Pierre Miquelon, le même que celui de la compagnie Anglo-Américaine—la restriction de dix lettres par mot (conformément à la convention de Londres) ne s'appliquant qu'aux dépêches à destination de la France et des pays plus à l'Est.

Le bureau de la compagnie étant à Sydney, Cap-Breton, les expéditeurs sont respectueusement priés d'envoyer au surintendant de la compagnie, à Sydney, les adresses qu'ils désirent faire enregistrer dans le code et qui seront confirmées sous le plus court délai.

Afin d'assurer la transmission des dépêches par cette ligne, il est essentiel que chaque câblegramme remis à un bureau du Canada, mentionne les mots suivants;

"VIA FRENCH CABLE (P. Q.)"

Par exemple:

THOMPSON, LONDON,
"VIA FRENCH CABLE,"

Cette indication sera transmise gratuitement.

Afin d'assurer les réponses par la même voie, la demande: "REPONSE VIA P. Q." sera aussi transmise GRATIS. (P. Q. est l'abréviation télégraphique adoptée dans toute l'Europe pour désigner les lignes de cette compagnie.

On peut se procurer des blancs, tableau du tarif, règles pour compter, etc., etc., en s'adressant au bureau de la compagnie à Sydney, et à

M. WILLIAM HOY,
387, rue Saint-Dominique, Montréal.

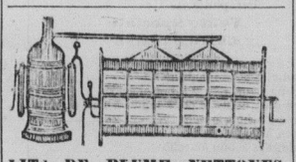

LITS DE PLUME NETTOYES.

Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en en enlevant les souillures, la graisse et la fièvre. Je répare aussi les matelas et tapis de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront pesés en entrant et en sortant.

On solliciie une visite.

A. BEAUVAIS,

200. rue Cumberland.

Lits de plume et oreillers faits sur les lieux. Toute la plume est nettoyée avant de s'en servir. Tout lit de plume acheté ici est garanti avoir été passé à la vapeur.

On paie le plus haut prix pour la plume.

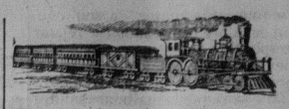

Chemin de fer Q. M. O. et O

Changements d'heures.

A PARTIR DE

MERCREDI, 23 JUIN 1880.

Les trains partiront aux heures suivantes

	Mixte.	Malle.	Express.
D'Hochelaga pour Hull	1.00 a.m.	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	10.30 a.m.	12.40 p.m.	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga	1.00 a.m.	8.20 a.m.	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	10.30 a.m.	12.30 p.m.	9.15 p.m.
		Passagers de nuit.	
D'Hochelaga pour Québec	6.00 p.m	10.00 p.m.	3.00 p.m
Arrivant à Québec	8.00 p.m.	6.30 a.m	9.25 p.m.
De Québec pour Hochelaga	5.30 p.m.	9.30 p.m.	10.10 a.m.
Arrivant à Hochelaga	8.00 a.m.	6.30 a.m.	4.40 p.m.
D'Hochelaga pour Saint-Jérôme	5.30 p.m.		
Arrivant à Saint Jérôme	7.15 p.m.	Mixte. 6.45 a.m.	
De Saint-Jérôme pour Hochelaga		9.00 a.m	
Arrivant à Hochelaga			

Les trains du dimanche laissent Montréal et Québec à 4.00 p. m.

Le service des trains locaux entre Hull et Aylmer se fait comme suit:

Départs d'Aylmer—7:45 et 11:00 a. m.; 4:30 et 8:30 p. m.

De Hull—9:00 a. m. et 12:50; 5:30 et 9:40 p. m., se reliant avec les trains allant à Montréal et en arrivant.

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

De magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs aux trains de nuit.

Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques, à Montréal.

L. A. SENECAL,
Surintendant général.

Chemin de Fer Intercolonial,

SERVICE D'ETÉ.

COMMENÇANT LE 14 JUIN 1880.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	7.30	A.M.
Arrivant à la Rivière-du-Loup	1.00	P.M.
" Trois Pistoles	2.05	"
" Rimouski	3.41	"
" Campbelton	7.55	"
" Dalhousie	8.31	"
" Bathurst	10.15	"
" Newcastle	11.40	"
" Moncton	2 10	A.M.
" Saint-Jean	6.05	"
" Halifax	10.45	"

Les convois font jonction à Chaudière Curve avec ceux du Grand-Tronc qui quittent Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer *City of Saint-John*, qui fait voile le mercredi et le samedi matin pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les convois qui vont à Halifax et à Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les chars *Pullman* quittant Montréal le lundi et le mercredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi et le jeudi, à Saint-Jean.

On peut se procurer dès maintenant des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ETÉ, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques PLACES D'EAU et de PÊCHE sur le bas du Saint-Laurent, Métapédiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les provinces maritimes.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

Bains de Natation!

BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE

RUE NICOLAS.

Ouverts pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

Prix ..... 15 cts chaque
Billets de saison $5.00
Do do pour dames 2.00

Tous les soirs (mercredis exceptés), de 7 heures p. m. à 10 hrs p. m.,

10 CENTINS.

Le mercredi, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, pour les dames seulement, aux mêmes conditions.

Service par des personnes du sexe.

247, RUE NICOLAS,

A l'est du pont de la rue Maria.

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon marché

M. F. X. Boileau, de Buckingham, offre en vente des terres de différentes grandeurs, (50, 100, 200 âcres et au-dessus) situées dans les cantons ou townships de Buckingham, Templeton, Portland, Lochaber, Derry, etc., dans le comté d'Outaouais. Plusieurs de ces terres sont magnifiques et possèdent une grande fertilité; elles sont toutes plus ou moins défrichées en partie, avec maisons et autres bâtisses y érigées.

Les prix varient à partir de $100

Aussi, à vendre, une TANNERIE, dans une des bonnes paroisses canadiennes de la vallée d'Outaouais.

S'adresser à

F. X. BOILEAU,
Buckingham, P. Q.,
Ou au bureau de ce journal.

Ottawa, 15 Juin 1880. 1an

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.

Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les ecoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique relies avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
540 RUE SUSSEX.

6 septembre 1879. 1an.

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères

RÉDUITS DE

75 cents a 40 cents

CHEZ

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant

150 Rue SPARKS.

Harnais, Selles, Malles, Valises

Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers et la ferme. Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.

CUIR A HARNAIS COUPE A ORDRE OU EN QUANTITE

Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devront avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,
88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,
BASSE-VILLE, OTTAWA

Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

JOSEPH BOYDEN,

Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU

MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de *TOILES CIRÉES* pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie., (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 2 août 1879. 1ar

de quelles puérilités peut s'amuser une imagination malade et qui devrrit être tout entière à des préoccupations plus formidables. Il me semblait plus doux de reposer dans ce cimetière solitaire, à l'ombre de ces bois, d'y dormir l'éternel sommeil, avec la pensée que quelqu'un des êtres auxquels j'avais été cher, donnerait parfois, peut-être, un regard, un soupir, une larme à ma pierre tumulaire. J'achetai des pistolets et je partis pour Fontainebleau.

J'avais pris le premier convoi et jarrivai de très bonne heure encore dans la matinée. C'était le 8 septembre, le jour d'une fête de la Vierge. Arrivé dans la ville, je passai devant l'église où je vis entrer plusieur jeunes filles de la Congrégation sans doute, vêtues de robes blanches et portant dans leurs mains le voile et des fleurs. Ignorant ou bien oublieux de la solennité, j'entrai après elles par simple curiosité. Elle se dirigèrent vers l'autel de la sainte Vierge, tout resplendissant de lumières et tout embaumé des fleurs de la saison. Un prêtre montait à l'autel pour dire la messe. Dans mon indifférence, mes oublis, mes égarements même, je ne pouvais me défendre parfois de quelques ressouvenirs de la croyance religieuse. Cette racine de foi, si desséchée qu'elle fût, restait au plus profond de mon cœur; ou, à défaut de foi, cet instinct si vivace, cet inextinguible besoin de prière qu'ignore la brute, mais qui console le pauvre sauvage mourant de faim au fond de la tanière creusée dans la neige. J'avais, surtout pour la divine Vierge, un respect tendre, et pour son culte, un penchant presque superstittieux de la manière dont je le comprenais, puisque je priais des lèvres seulement comme les idolâtres, pour demander la réalisation de misérables désirs.

Malgré mes insensés et coupables projets, et peut-être à cause de cela même, tout ému de me trouver dans le lieu saint, au pied de l'autel, je pris une chaise avec l'intention de murmurer une courte prière et de me retirer ensuite. Mais, une fois à genoux, je ne sais quelle force inconnue, secrète, irrésistible, m'y retint, ou plutôt ce fut une grâce de la Providence qui ne me permit pas de me relever et me fit assiter étonné et recueilli à l'auguste sacrifice. Au moment solennel, quand le prêtre éleva l'hostie, je courbai la tête avec un respect qui n'était pas seulement dans le geste et l'attitude. Quand vint la communion, je vis tour à tour se présenter à la table sainte les jeunes filles parées du voile blanc, et belles de la simplicité même de leurs ornements, plus radieuses encore de leur auréole virginale. Je les contemplais avec attendrissement. Mais, soudain, j'eus comme des éblouissements. Je regardais les yeux fixés, presque dans l'immobilité de la statue de pierre placée au-dessus de ma tête. J'étais comme l'homme qui, devant lui, voit ou croit voir surgir une apparition. N'était-ce pas, en effet, une apparition qui s'offrait à mes yeux?

Une femme vêtue de noir, pâle, maigre, flétrie, comme celle qui atteste le deuil de son cœur plus encore par l'air du visage que par ses vêtements, s'avançait à son tour vers l'autel pour recevoir la sainte hostie. Et cette femme, je ne pouvais m'y tromper, c'était Félicie, ou plutôt l'ombre, le fantôme de la jeune fille que j'avais connue si brillante de jeunesse et de santé. Sous ses bandeaux noirs, on voyait quelques boucles de cheveux presque blancs déjà. Son front portait la trace de rides nombreuses. Ses joues s'étaient creusées; et de ses yeux, en ce moment baissés, on se disait qu'il avait dû couler bien des larmes. Elle me semblait comme une personnification, comme le symbole vivant de la douleur, mais de la douleur forte, quoique humble et résignée. Car cette figure flétrie avant l'âge étonnait par une expression céleste de calme et de paix. Je vis surtout cette immortelle et ineffable beauté qui vient de l'âme illuminer son visage, quand, après avoir reçu la communion, elle se releva, en se dirigeant, la tête inclinée, vers sa place. Je ne puis vous dire ce que j'éprouvais en ce moment Je sentis comme un flot de larmes monter de mon cœur à mes yeux, en me rappelant le passé, en devinant, comme par une sorte d'intuition, que l'infortunée avait connu toutes les épreuves, que j'avais devant moi une de ces nobles victimes, un de ces vivants holocaustes, dévoués comme par privilége au malheur. Et je me disais que peut-être, hélas! j'étais la cause première de tous ses chagrins, que du moins je ne pouvais m'y croire étranger.

Pour cacher les larmes qui ruisselaient sur mon visage, je voulus prendre mon foulard placé dans ma poche, mais ma main, en y fouillant, sentit le froid glacial des pistolets que j'y avais placés. Quelle étrange révolution s'était faite en moi en quelques minutes! J'eus un frisson d'horreur à la pensée de la funeste résolution qui m'avait amené à Fontainebleau. Mon crime, (car déjà je le jugeais ainsi, dans ma conscience éclairée d'une soudaine lumière), mon crime me paraissait ce qu'il était, tout à la fois un acte de démence, une faiblesse honteuse et une misérable lâcheté. Quoi! pour une blessure de l'orgueil, pour un soufflet donné à ma vanité, déception cruelle mais méritée, je cédais, au désespoir, je me révoltais contre Dieu, moi, l'artisan de mon malheur, et je rejetais la vie comme un insupportable fardeau.... Et elle, cette pieuse fille, qui, je n'en pouvais douter, avait eu à verser non pas sur elle-même sans doute, mais pour les autres, les larmes les plus amères, dont l'existence avait été brisée, qui sait par quels affreux malheurs! je la voyais calme, baisant la main de Dieu appesantie sur elle, et me donnant si admirablement l'exemple de la résignation. Dès cet instant, je renonçai à mon odieux projet, et j'en demandai pardon à Dieu dans l'élan d'un repentir sincère. Puis je me relevai et je me hâtai de sortir; car je ne voulais pas être aperçu de la jeune femme, en ce moment surtout; j'aurais regardé comme une espèce de sacrilége de venir la troubler de ma présence inattendue, quand elle était tout entière aux consolation divines.

VIII

MALHEURS SUR MALHEURS

Ici bas la douleur à la douleur s'enchaîne.

(LAMARTINE)

Je voulais d'ailleurs profiter de son absence pour aller rôder un peu du côté de la rue de France, ne fût-ce que pour voir de loin la maison de l'*Oiseau Bleu*, certain, avec ma longue barbe, mon chapeau napolitain enfoncé sur les yeux, mon paletot à larges manches, qui me donnait un faux air d'arménien, que j'étais assez bien déguisé pour n'être reconnu de personne. Arrivé à l'entrée de la rue d'où je pouvais entrevoir la boutique, je fus étonné de ne plus apercevoir le étoffes flottantes et les étalages en tout genre qui au dehors annonçaient le magasin de nouveautés, A la place, des paniers à claires-voies renfermant des bouchons, et au-dessous quelques futailles vides sans doute. La devanture noire et triste annonçait un tout autre commerce que celui de l'*Oiseau Bleu*; et en effet, c'était maintenant un tonnelier qui occupait la maison. Inquiet, mais ne craignant plus de me montrer, je m'approchai. A la porte, où si souvent le bon M. Dupré m'avait accueilli avec son paternel sourire, où sa fille rayonnait pour moi gracieuse et charmante, je vis asssise une grosse petite femme en négligé du maqui devait être celui du soir et de la journée. En ménagère laborieuse, elle paraissait complètement absorbée par un ravaudage. Toutefois, au bruit de mes pas, elle leva la tête et me montra une figure ronde et fraîche bien qu'elle ne fût pas pas celle d'une toute jeune fille.

—Juliette! m'écriai-je, mademoiselle Juliette!

(*A suivre.*)